

Hopfenweg 21
PF/CP
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Assemblée des délégué-e-s de Travail.Suisse du 27 avril 2022 – Résolution

Plus de soutien par la formation continue – pour la protection des salarié-e-s

Le changement structurel modifie le monde du travail - les activités se transforment, des métiers disparaissent, de nouveaux apparaissent. La numérisation accélère ce processus et la pandémie de Covid-19 élargit son champ d'application. Pour les salarié-e-s, cela signifie des adaptations constantes et bien moins de sécurité et de prévisibilité dans l'acquisition des compétences - ils sont obligés de suivre les changements pour conserver leurs chances sur le marché du travail. L'importance de la formation et de la formation continue est sur toutes les lèvres, mais lorsqu'il s'agit du soutien concret, on constate de grandes lacunes.

Pour Travail.Suisse, les salarié-e-s ne doivent pas être laissés seuls dans ces processus de changement. C'est surtout le soutien aux efforts de formation continue qu'il faut nettement augmenter.

Année après année, le « Baromètre Conditions de travail » (LINK) de Travail.Suisse met en évidence de graves discriminations dans l'encouragement de la formation continue. Certes, la moitié des salarié-e-s sont soutenus par leur employeur dans leurs efforts de formation continue, mais l'autre moitié ne l'est pas. Les personnes les moins qualifiées, les femmes et les personnes travaillant à temps partiel sont nettement plus discriminées, ce qui accroît constamment l'écart (de formation).

Le lien habituel fait entre jeunesse et formation et âge adulte et vie professionnelle s'affaiblit devant la réalité d'un processus d'apprentissage continu. Pour pouvoir réaliser cette « formation tout au long de la vie », il faut éliminer les deux plus grands obstacles qui sont le manque de temps et d'argent. La conciliation entre la vie professionnelle, la vie familiale, l'engagement associatif et la vie privée est suffisamment exigeante - une formation ou une formation continue n'y trouve guère sa place. Une réduction du temps de travail n'est pas vraiment une option, car il n'existe pas de système de bourses valable pour les adultes et la perte de salaire ne peut pas être supportée financièrement. Il n'est donc guère surprenant qu'il y ait en Suisse quelque 300 000 actifs sans diplôme professionnel, mais que seul 1 % d'entre eux en obtienne un chaque année. Les autres restent sous la menace latente de se retrouver au chômage en cas de perte d'emploi et d'avoir de gros problèmes de recherche d'emploi en raison de l'absence de diplôme formel.

Travail.Suisse demande aux employeurs et au monde politique de soutenir nettement plus fortement la formation continue - pour la protection des travailleurs et travailleuses. La formation de rattrapage doit être intensifiée et le maintien de l'employabilité des travailleurs et travailleuses doit devenir une responsabilité de l'ensemble de la société. Du temps doit être mis à disposition pour la formation continue et la perte de revenu doit être compensée. Les discriminations en matière de soutien à la formation continue doivent être combattues de manière conséquente. En outre, le soutien par le biais de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière doit être mis à disposition gratuitement et durablement, et pas seulement pendant une phase pilote de 3 ans.